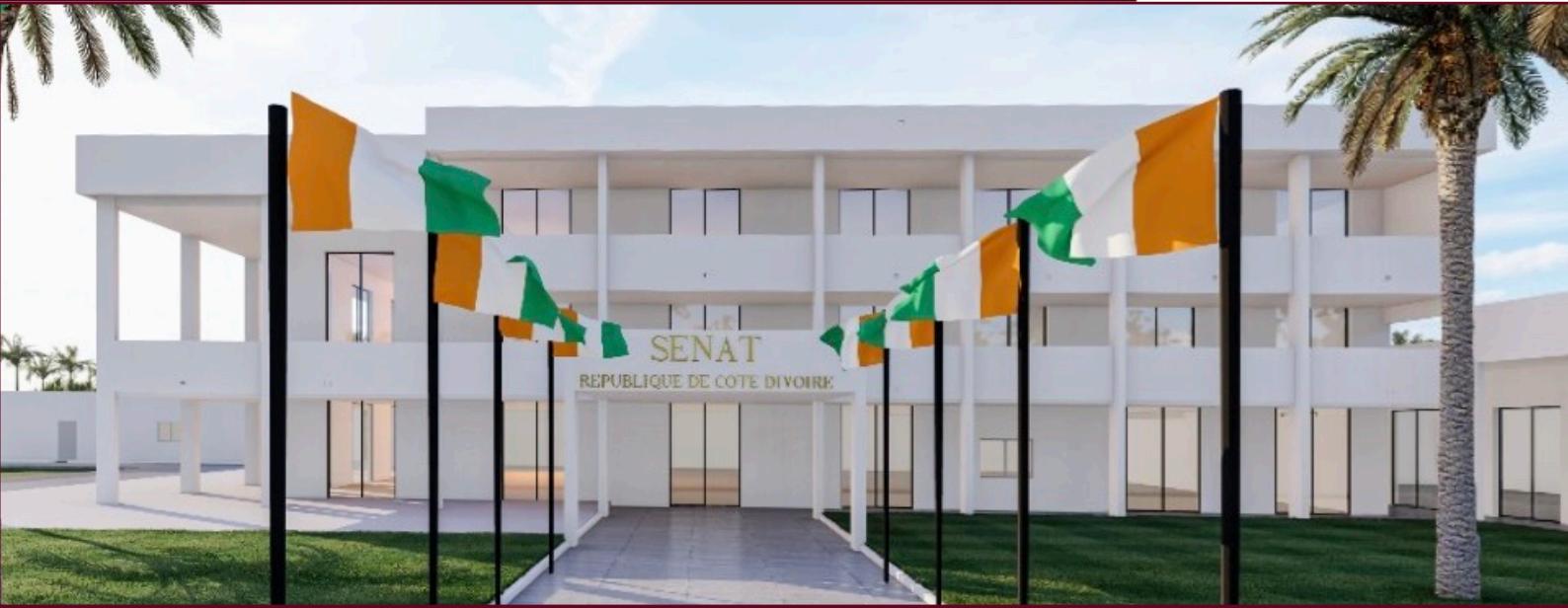


SÉNAT NEWSLETTER

N° 31 / Janvier 2024



À LA UNE

CÉRÉMONIE SOLENNELLE D'OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE 2024 DU SÉNAT



Les honneurs militaires rendus à Madame la Présidente du Sénat

La Présidente du Sénat, Madame Kandia CAMARA, a procédé à l'ouverture de la première session ordinaire du Sénat au titre de l'année 2024, le mercredi 31 janvier 2024, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix de Yamoussoukro.

Cette cérémonie solennelle s'est tenue conformément à l'article 94 alinéa 3 de la Constitution qui stipule que « La première session du Sénat commence sept (7) jours ouvrables après celle de l'Assemblée nationale et

prend fin sept (7) jours ouvrables avant la clôture de la session de l'Assemblée nationale ».

La séance a été marquée par la présence de hautes personnalités, parmi lesquelles Monsieur Gilbert KONÉ KAFANA, Haut Représentant du Président de la République, représentant le Président de la République et Monsieur Adama BICTOGO, Président de l'Assemblée nationale.

Étaient également présents des Présidents d'Institutions, des membres du Gouvernement, des membres du corps diplomatique ainsi que de nombreuses autres personnalités politiques administratives et coutumières.



La Présidente du Sénat et le Haut Représentant du Président de la République font leur entrée dans l'hémicycle

Dans son discours d'ouverture, la Présidente du Sénat, Madame Kandia CAMARA, a donné les grandes orientations pour cette nouvelle année parlementaire.



Allocution de Madame Kandia CAMARA, Présidente du Sénat

Elle a indiqué que, dans le cadre de sa mission de législation, le Sénat examinera plusieurs projets de loi dont ceux relatifs au code électoral et au code de la nationalité.

Par ailleurs, le Sénat prévoit la mise en place effective d'une commission permanente chargée de l'évaluation des politiques publiques.

Au titre de cette nouvelle année parlementaire, la Présidente du Sénat a souligné que l'Institution entend poursuivre son plaidoyer auprès du gouvernement en vue de l'amélioration de la politique de décentralisation de notre pays.

Aussi, Madame Kandia Camara a annoncé qu'au cours de cette législature le Sénat mettra un accent particulier à l'écoute des ivoiriens établis hors de Côte d'Ivoire, à travers la mise en place d'un grand forum avec la diaspora.

S'adressant aux Sénateurs, la Présidente du Sénat a salué l'abnégation, l'assiduité et la compétence dont ils ont fait preuve dans l'exercice de leur mandat. Elle leur a traduit toute sa fierté et sa satisfaction au regard du remarquable travail déjà accompli.

La Présidente du Sénat a rendu hommage à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, pour sa vision prospective qui permet de façon progressive la transformation structurelle et durable de notre pays.

Au terme de son discours, Madame Kandia Camara a réitéré ses félicitations à nos vaillants Eléphants pour leurs performances et a invité l'ensemble des Ivoiriennes et des Ivoiriens, en toutes circonstances, à garder leur esprit d'ouverture et leur sens de l'hospitalité, à resserrer les rangs et à demeurer mobilisés pour le succès de la CAN de l'Hospitalité.

Quelques photos de la cérémonie



Accueil de Monsieur Gilbert KONE KAFANA, Haut représentant du Président de la République (à droite)



Monsieur Adama BICTOGO, Président de l'Assemblée nationale aux côtés de la Présidente du Sénat



Les Présidents d'Institutions présents à la cérémonie



Des vice-Présidents du Sénat



La Présidente du Sénat pendant son discours d'orientation



Une vue de l'hémicycle



Quelques autorités administratives et politiques locales



Photo de famille

Cérémonie de présentation de vœux des Sénateurs à la Présidente du Sénat



Photo de famille à l'issue de la cérémonie

En marge de l'ouverture de la première session ordinaire 2024 du Sénat, il s'est tenu, le mercredi 31 janvier 2024 au siège de l'Institution, la traditionnelle cérémonie de présentation de vœux des Sénateurs à Son Excellence Madame Kandia CAMARA, Présidente du Sénat.

Prenant la parole au nom des Sénateurs, Madame Sarra FADIKA SAKO, vice-Présidente du Sénat, a salué le leadership et la vision éclairée de Madame la Présidente qui contribuent au renforcement de la visibilité du Sénat ivoirien au niveau national et international.

Elle a formulé pour la Présidente des vœux de santé, de paix et de succès pour une année 2024 excellente et exceptionnelle à tous égards à Madame la Présidente du Sénat, à son époux, ainsi qu'à l'ensemble des membres de sa famille.

Au terme de son discours, Madame SARRA FADIKA SAKO, Vice-Présidente, a réaffirmé l'engagement solennel des Sénateurs à poursuivre avec assiduité et loyauté l'exercice de leurs fonctions respectives afin de toujours mériter la confiance de Madame la Présidente et de celle de la nation toute entière.

A son tour, la Présidente du Sénat, Madame Kandia CAMARA, a adressé ses vœux chaleureux aux Sénateurs, tout en les félicitant pour la qualité remarquable de leur action parlementaire.

Elle a souligné sa fierté de diriger une assemblée composée d'hommes et de femmes dotés de compétences exceptionnelles, d'un dévouement impressionnant et d'un sens élevé du devoir.

La Présidente Kandia CAMARA les a invités à continuer d'enrichir le débat parlementaire ivoirien par la pertinence des réflexions et des propositions, et aussi à travers leur volonté de porter haut les préoccupations des populations afin de continuer de mériter leur confiance.

Cérémonie de présentation de vœux du personnel à la Présidente du Sénat



Les membres de l'administration du Sénat



Madame Kandia CAMARA, Présidente du Sénat

Le personnel administratif et technique du Sénat a présenté ses vœux de nouvel an à Son Excellence Madame Kandia CAMARA, Présidente du Sénat, au cours d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée le mercredi 31 janvier 2024 au siège de l'Institution à Yamoussoukro.

Monsieur TOURE Ousmane Samassi, Secrétaire Général du Sénat, au nom des membres de l'administration et du Cabinet, a souhaité à Madame la Présidente du Sénat et à sa famille, une excellente année 2024, remplie de la grâce du Tout-Puissant et une santé parfaite pour l'accomplissement de ses missions.

Il a traduit l'admiration du personnel pour le travail remarquable abattu depuis son élection au perchoir du Sénat de la République de Côte d'Ivoire, le 12 octobre 2023.

Monsieur le Secrétaire Général a réitéré à Madame la Présidente l'engagement du personnel à exercer ses fonctions respectives avec fierté, dévouement et loyauté.

À son tour, Madame Kandia CAMARA, Présidente du Sénat, a formulé des vœux de bonne santé, de longévité, de bonheur et de pleine réussite à tout le personnel.

Tout en félicitant ses collaborateurs pour leurs qualités professionnelles et leur engagement sans faille à ses côtés, elle a promis l'amélioration des conditions de travail en vue de renforcer l'efficacité et la performance.

Madame la Présidente n'a pas manqué de souligner qu'elle accordait une attention particulière à la mise en place de la Mutuelle des agents qui devrait grandement contribuer à l'épanouissement du personnel.



ACTIVITÉS À LA LOUPE

LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT A REPRÉSENTÉ LE CHEF DE L'ÉTAT À L'INVESTITURE DU PRÉSIDENT DU LIBÉRIA



Au pupitre : Son Excellence Monsieur Joseph BOAKAI, nouveau Président du Libéria

La Présidente du Sénat de Côte d'Ivoire, Madame Kandia CAMARA, a représenté le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, à l'investiture du nouveau Président du Libéria, le lundi 22 janvier 2024 à Monrovia.

La Présidente Kandia CAMARA était accompagnée de plusieurs personnalités ivoiriennes dont le Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, chargé de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur et le Président de la Commission des Relations Extérieures et des Ivoiriens établis Hors de Côte d'Ivoire (CREIHCI), le Sénateur DJEDJE ILAHIRI Alcide.

Élu à l'issue du second tour de l'élection présidentielle du 14 novembre 2023, le Président Joseph BOAKAI a officiellement prêté serment devant plusieurs personnalités africaines et mondiales.

La Présidente du Sénat ivoirien a tenu à saluer la transition démocratique réussie au Libéria à travers un passage pacifique du flambeau entre les Présidents George WEAH et Joseph BOAKAI, en présence de l'ancienne Chef d'Etat Ellen Johnson SIRLEAF.

Notons que la présence de la délégation ivoirienne à cette cérémonie solennelle illustre l'excellence des relations bilatérales entre la Côte d'Ivoire et le Libéria, et traduit, par la même occasion, la volonté du Président Alassane OUATTARA de poursuivre la coopération avec les nouvelles autorités libériennes.

LE SÉNAT AUX CÔTÉS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR L'OUVERTURE DE SA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE 2024



Des membres de la délégation du Sénat présents à la cérémonie

Conformément aux dispositions de l'article 94 de la Constitution, l'Assemblée nationale a procédé, le lundi 22 janvier 2024, à l'ouverture de sa première session ordinaire au titre de l'année 2024.

Une délégation du Sénat, conduite par la vice-Présidente Sarra Fadika SAKO, représentant la Présidente du Sénat, Madame Kandia CAMARA, a pris part à cette cérémonie solennelle.

Lors de son discours d'ouverture, le Président de l'Assemblée nationale, Monsieur Adama BICTOGO a donné les grandes orientations pour cette nouvelle année parlementaire.

Cette cérémonie marque le début des activités parlementaires de l'Assemblée nationale pour l'année 2024.

LES SÉNATEURS MOBILISÉS AUTOUR DES ÉLÉPHANTS DE CÔTE D'IVOIRE



Madame Kandia CAMARA, Présidente du Sénat, Présidente d'honneur du Comité National de Soutien aux Éléphants (CNSE)

La 34^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN 2023), se tient en Côte d'Ivoire du 13 janvier au 11 février 2024.

Depuis le début de cette compétition continentale, les Sénateurs de Côte d'Ivoire, avec à leur tête la Présidente Kandia CAMARA, sont mobilisés pour apporter leur soutien à l'équipe nationale ivoirienne.

Ils sont présents au stade à chaque match des Eléphants de Côte d'Ivoire et donnent de la voix pour encourager les joueurs.

Ce soutien, la Présidente du Sénat l'a réitéré lors de la cérémonie solennelle d'ouverture de la première session ordinaire 2024 du Sénat.

« Pour terminer, je voudrais réitérer les félicitations et les encouragements du Sénat à notre équipe nationale de football.

(...) Vous nous faites vivre, au cours de cette CAN, des moments d'émotion exceptionnels. Vous avez pu vous rendre compte de l'amour que vous portent le Président de la République, premier Capitaine des Eléphants, et chacune et chacun des Ivoiriens.

(...) Chers Eléphants, la CAN c'est chez nous et le trophée doit rester chez nous. Vous avez montré au peuple ivoirien que vous pouvez le faire. Faites-le pour le premier Capitaine des éléphants, Son Excellence Monsieur le Président de la République, Alassane OUATTARA. Faites-le pour le peuple ivoirien qui vous aime et vous adule tant. Faites-le pour vous-mêmes, pour l'amour que vous avez pour votre patrie et pour la fierté que vous avez d'arborer le maillot national et de représenter la Nation toute entière. », avait-elle déclaré le 31 janvier 2024 lors de son discours d'orientation.

Notons que la Présidente du Sénat, Madame Kandia CAMARA, est Présidente d'honneur du Comité National de Soutien aux Eléphants (CNSE).



Les Sénateurs et le personnel du Sénat mobilisés pour la victoire des Eléphants de Côte d'Ivoire

PETIT DICO PARLEMENTAIRE

LES COMMISSIONS PERMANENTES DU SÉNAT

Les Commissions permanentes sont constituées pour l'étude des affaires qui sont soumises au Sénat. **Elles sont au nombre de sept (07) :**

- Commission des Affaires Générales, Institutionnelles et des Collectivités Territoriales (CAGICT) ;
- Commission des Affaires Economiques et Financières (CAEF)
- Commission des Affaires Sociales et Culturelles (CASC) ;
- Commission des Relations Extérieures et des Ivoiriens établis hors de Côte d'Ivoire (CREIEHCI) ;
- Commission de la Sécurité et de la Défense (CSD) ;
- Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement (CRSTE) ;
- Commission d'Evaluation des Politiques Publiques (CEPP).

Directeur de publication :
Roland KATOU

Rédaction :
Direction de l'Information Documentaire et de la Communication

Crédits Photos :
Sénat de Côte d'Ivoire sauf mentions

Production :
Sénat de Côte d'Ivoire

**Boulevard de la Basilique B.P. 1546
Yamoussoukro**

Contact: (+225) 27 30 61 81 50

Email: contact@senat.ci
www.senat.ci



www.senat.ci